6 BONNES RAISONS D'INSTALLER UNE POMPE À CHALEUR PAR UN INSTALLATEUR LG QUALIFIÉ ET FORMÉ

1 LG ACADEMY : DES FORMATIONS DÉDIÉES AUX INSTALLATEURS

• Des formations techniques et commerciales dispensées aux installateurs afin de suivre les évolutions rapides du métier.

Le + : une formation qualifiante QUALIPAC certifie les compétences de votre installateur.

2 SÉLECTION DE POMPE À CHALEUR LG ADAPTÉE À VOS BESOINS ET CERTIFIÉE PAR UN BUREAU D'ÉTUDE

• En effectuant un bilan thermique par un bureau d'étude agréé, votre installateur vous garantit une installation parfaitement dimensionnée.

Le + : des performances assurées et la pérennité de fonctionnement de votre système.

3 UNE GAMME DE POMPES À CHALEUR FIABLES ET LABELLISÉES NF PAC

• Les pompes à chaleur Therma V fournissent une solution globale pour votre chauffage (eau chaude sanitaire, radiateurs, ventilo-convecteurs, planchers chauffants…) pour le neuf ou la rénovation.

Le + : des produits compacts à faible encombrement, silencieux et à haut rendement énergétique.

4 UNE ASSISTANCE TECHNIQUE DÉDIÉE POUR VOTRE INSTALLATEUR

• Une hotline technique dédiée est mise à disposition de votre installateur ainsi qu'un large réseau de Stations Techniques Agréées.

Le + : intervention sur site et/ou contrôles et réglages pour mise en service par l'intermédiaire d'une des 105 Stations Techniques Agréées LG (STA).

5 UN CONTRAT DE MAINTENANCE POUR GARANTIR LA PÉRENNITÉ DE VOTRE SYSTÈME

Le + : assurer un suivi de votre installation par votre installateur ou une Station Technique Agréée LG.

6 UNIQUE SUR LE MARCHÉ : 5 ANS DE GARANTIE POUR PLUS DE TRANQUILLITÉ

• Le bilan thermique, la mise en service par une STA LG et le contrat de maintenance vous donnent droit à des garanties compresseur et pièces de 5 ans.

Le + : engagement de fiabilité et de qualité des produits LG.

LG
Life's Good

LG Electronics France
Paris Nord II – 117, avenue des Nations
BP 59372 Villepinte – 95942 Roissy CDG Cedex
Tél. : 01 49 89 89 49 – Fax : 01 49 89 88 69

Pour plus d'informations : www.lge.com/fr

Service clients : N°magique Vert 32 20 (offre LG)

Pompe à chaleur
Applications :
30-35/40-45°-55°C

GARANTIE COMPRESSEUR 5 ANS*

GARANTIE PIÈCES 5 ANS*

* Sous conditions de réalisation au préalable d'un bilan thermique et d'une mise en service par une Station Technique Agréée LG.

Contactez votre installateur :

BythewayCrecom – Présentation, photos et caractéristiques non contractuelles. LG Electronics France se réserve le droit de modifier la présentation, photos et caractéristiques sans préavis. Life's Good : La vie est belle.

LG
Life's Good

SOLUTIONS CHAUFFAGE ET EAU CHAUDE SANITAIRE

_SOLUTION DE CHAUFFAGE
POUR LE NEUF ET LA RÉNOVATION
_SOLUTION ÉCONOMIQUE ET ÉCOEFFICACE

THERMA V
Et le bien-être s'installe chez vous.

_CHAUFFAGE
_CLIMATISATION
_ EnR

GARANTIE COMPRESSEUR 5 ANS*

GARANTIE PIÈCES 5 ANS*

* Sous conditions de réalisation au préalable d'un bilan thermique et d'une mise en service par une station technique Agréée LG.

POURQUOI CHOISIR UNE POMPE À CHALEUR LG THERMA V ?

LG : UN GROUPE INTERNATIONAL SYNONYME D'INNOVATION TECHNOLOGIQUE ET DE QUALITÉ

- **50 ans d'expérience** sur le marché du chauffage et de la climatisation.
- **17 millions** de groupes extérieurs fabriqués par an.
- Des unités intérieures reconnues pour leur **design** et leurs **performances.**
- **105 Stations Techniques Agréées** capables d'intervenir partout en France.
- **5 ans** de garantie pièces.

DES PERFORMANCES ÉLEVÉES POUR PLUS D'ÉCONOMIES

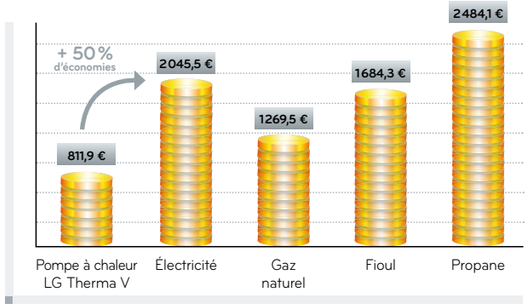

Base de comparaison : zone climatique Lyon, maison de plain-pied de 120 m², ayant un besoin en chauffage de 8 200 W. Observatoire de l'énergie juillet 2011, température intérieure de confort de +20°C, température extérieure de base hiver de –10°C. Simulation réalisée avec une pompe à chaleur Therma V de 12 kW pour une application en rénovation, avec relève de chaudière, régime de température 50°C/55°C, standard NF PAC NF-414-3.

• **LA RÉGULATION INVERTER : ADAPTATION DE LA PUISSANCE DE LA POMPE À CHALEUR SELON VOS BESOINS EN CHAUFFAGE**

Le résultat ? Une consommation faible et adaptée en permanence aux besoins, une température constante toute l'année et un silence de fonctionnement garanti.

• **75 % D'ÉNERGIE GRATUITE PROVENANT DES CALORIES PRÉSENTES DANS L'AIR EXTÉRIEUR**

Le résultat ? Une consommation énergétique inférieure à celle des autres systèmes de chauffage et un fonctionnement garanti jusqu'à –20°C.

SOLUTIONS POUR L'HABITAT NEUF OU LA RÉNOVATION

POUR L'HABITAT NEUF : UNE RÉPONSE À 100 % DES BESOINS

Couvrir 100 % de la demande de chauffage et d'eau chaude sanitaire d'une maison neuve ne requiert plus d'installation surdimensionnée. Technologie économe et compacte, Therma V est capable de répondre à tous les besoins de confort quotidien. De plus, dans l'hypothèse où la température extérieure descendrait en dessous des normales de saison, un appoint fonctionnera pour vous garantir un bien-être optimal.

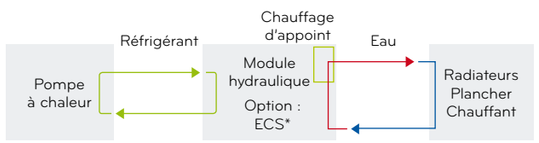

EN RÉNOVATION : PAS DE MODIFICATION DE L'INSTALLATION EXISTANTE

La pompe à chaleur Therma V peut aussi être intégrée à une installation de chauffage central déjà existante (gaz ou fioul) **sans modification de l'installation.** Lors de très basses températures, lorsque les calories présentes dans l'air se font rares, et qu'elles ne suffisent plus à chauffer, la chaudière prendra le relais.
De plus, vous **bénéficiez en permanence de deux sources d'énergie parfaitement indépendantes.**

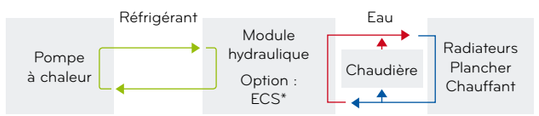

UNE RÉELLE FACILITÉ D'INSTALLATION

La pompe à chaleur Therma V comprend une unité extérieure compacte et une unité intérieure facile à installer. Seule une liaison frigorifique relie les 2 éléments.
- Pas de forage.
- Pas de terrassement.
- Pas d'unité de stockage (gaz, fioul ou bois).
- Pas de cheminée.

* ECS : Eau Chaude Sanitaire.

ÉNERGIE DE L'AIR + POMPE À CHALEUR AIR / EAU THERMA V : NEUF OU RÉNOVATION = CHAUFFAGE ÉCONOMIQUE + EAU CHAUDE SANITAIRE

THERMA V
Et le bien-être s'installe chez vous.

Inverter

NF PAC AFNOR CERTIFICATION
Pompe à chaleur Applications : 30-35/40-45/*-55°C

PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE
1 kW consommé
=
4 kW restitués

GÉRER ET CONTRÔLER
votre installation grâce aux différents accessoires de contrôle

GARANTIE LG 5 ANS*

SÉCURITÉ CHAUFFAGE
maintien du chauffage même en cas de défaillance

FONCTIONNEMENT GARANTI JUSQU'À –20 °C

PRODUITS ÉLIGIBLES AU CRÉDIT D'IMPÔT**

NF PAC AFNOR CERTIFICATION
Pompe à chaleur Applications : 30-35/40-45/*-55°C

Gage de qualité et de performances, la marque NF PAC délivrée par l'association CERTITA a été décernée à la pompe à chaleur Therma V. Elle garantit à l'utilisateur, le respect des normes et réglementations du referentiel NF en termes de puissance calorifique, de coefficient de performance (COP) et de niveau de puissance acoustique. De plus, ce label permet de justifier le droit au crédit d'impôt et d'accéder aux aides financières de type Promotelec.

* Sous conditions de bilan thermique et de mise en service par une Station Technique Agréée LG.

** Crédit d'impôt sous certaines conditions. Pour plus de renseignements, consultez les parutions officielles sur www.industrie.gouv.fr ou http://impots.gouv.fr.

UNE SOLUTION DE CHAUFFAGE ÉCOCITOYENNE

RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE CO_2

Therma V

• ÉMISSIONS ANNUELLES DE CO_2

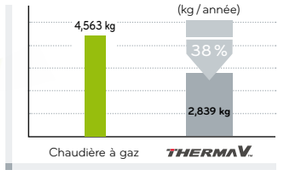

Source : Eurelectric.

UN PRODUIT RÉPONDANT AU DIAGNOSTIC PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE (DPE)

La solution Therma V constitue, pour les propriétaires d'un logement, un investissement foncier et écocitoyen.
Réalisé par des professionnels, le diagnostic de performance énergétique vise à vous informer de la consommation d'énergie de votre logement. Installer une pompe à chaleur Therma V vous permet d'améliorer significativement la performance énergétique de votre habitat mais aussi de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

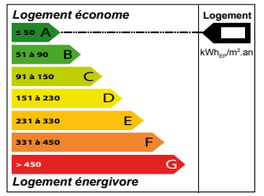

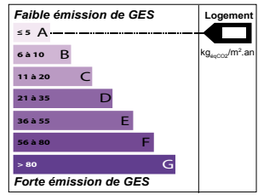

LE SAVIEZ-VOUS ?

Un bilan thermique permet de calculer les besoins en chauffage et de déterminer la puissance à installer dans votre logement, en fonction de la nature du bâtiment, du volume, de la zone climatique ainsi que de la température de confort souhaitée.

Demander un bilan thermique certifié à votre installateur vous assure :
- un dimensionnement adapté à vos besoins en chauffage ;
- des performances énergétiques améliorées ;
- des économies financières ;
- la pérennité de fonctionnement de votre système.

Pour plus de renseignements, parlez-en à votre installateur.